

## SUÈDE

Tidskrift i Militär Hälsovård utgifven af Svenska Militärläkare-Föreningen (trimestriell). — Stockholm, in-12.

## SUISSE

Das Rote Kreuz. Schweizerische Monatsschrift, herausgegeben vom Zentralverein vom Roten Kreuz (bimensuel). — Berne, in-8°.

La Croix-Rouge suisse. Edition française. Revue mensuelle publiée par le Comité central de la Croix-Rouge suisse. — Berne, in-8°.

Blätter für Krankenpflege. Beilage zur Zeitschrift *Das Rote Kreuz* (mensuel). — Berne, in-12.

Bureau international de la Paix. Correspondance bi-mensuelle. — Berne, in-8°.

Le Droit d'auteur. Organe mensuel du Bureau international de l'Union littéraire et artistique. — Berne, in-4°.

La Propriété industrielle. Organe mensuel du Bureau international de la Propriété industrielle. — Berne, in-4°.

Société des Samaritains de Genève. Compte rendu pour 1910. — Genève, 1911, in-12, 76 p.

## WURTEMBERG

19. Rechenschaftsbericht des Württemb. Landesvereines vom Roten Kreuz für das Jahr 1910. — Stuttgart, 1911, in-12, 48 p.

---

## ALLEMAGNE

---

S EXC. D<sup>r</sup> B. VON DEM KNESEBECK

(Nécrologie.)

Le Comité international a été douloureusement surpris d'apprendre, en août dernier, la mort de M. von dem Knesebeck, l'inremplaçable président de la Croix-Rouge allemande, qui, il y a si peu de temps encore, signait les lettres adressées par le Comité central allemand au Comité international, et qui paraissait



PHOTOYPIE S.A.D.A.G.

**EXC. B. VON DEM KNESEBECK**

**Président du Comité central des Associations allemandes de la Croix-Rouge**

**Décédé le 6 août 1911**

*Reproduction autorisée par M. le photographe de la Cour*

*E. Bieher, Berlin.*

destiné à fournir encore, à la tête de cette vaste et puissante organisation qu'est la Croix-Rouge en Allemagne, une longue et bienfaisante carrière.

Il est mort subitement, le 6 août 1911, dans sa soixante-et-unième année. L'œuvre de la Croix-Rouge s'incarnait en lui. C'est dans la maison de malades de Cassel, section de la Croix-Rouge allemande, qu'il s'est éteint, après quelques jours de maladie. Il a vécu pour la Croix-Rouge ; il est mort à l'ombre des plis de son drapeau et entouré des soins des diaconesses qui lui devaient leur appel.

Le Comité international a adressé au Comité central allemand la lettre de condoléances suivante :

Genève, le 17 août 1911.

« *Au Comité central des Associations allemandes de la Croix-Rouge,  
à Berlin.*

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET MESSIEURS,

« C'est avec une profonde tristesse que nous avons pris connaissance de votre circulaire du 8 courant, nous annonçant la mort subite de S. Exc. von dem Knesebeck.

« Le Comité international tient à exprimer au Comité central des Associations allemandes de la Croix-Rouge sa vive sympathie et à lui dire qu'il s'associe de tout son cœur à l'hommage ému rendu à la mémoire de son regretté président.

« Personnellement, le soussigné a eu trop souvent l'occasion d'apprécier les éminents services rendus par S. Exc. von dem Knesebeck à l'œuvre de la Croix-Rouge, pour ne pas être douloureusement affecté par la nouvelle de sa mort.

« Dans toutes les Conférences internationales, auxquelles il prenait une part active et prépondérante, sa voix était toujours respectueusement écoutée et ses précieux conseils suivis avec empressement.

« Le souvenir de cet homme de bien, si bien dévoué à la grande cause humanitaire de la Croix-Rouge, restera toujours gravé dans le cœur de tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître et de l'apprécier.

« Il nous est très doux de conserver de lui la très belle photographie que vous avez eu la bonté de nous adresser.

« Le Comité international aime à penser que, malgré les deuils qui nous ont frappés les uns et les autres, les excellents rapports qu'il a toujours été heureux d'entretenir avec le Comité central des Associations allemandes de la Croix-Rouge, continueront comme par le passé. En le faisant, nous honorerons la mémoire de votre cher et regretté président qui, outre sa grande activité sur le terrain national, a toujours reconnu l'importance du rôle international de la Croix-Rouge.

« Veuillez agréer, Monsieur le président et Messieurs, l'assurance de notre haute considération ainsi que l'expression de toute notre sympathie dans votre grand deuil.

« *Le président du Comité international,*  
(Signé) : Gustave Ador. »

L'importance du rôle international joué par M. von dem Knesebeck au sein de la Croix-Rouge, méritait d'être relevé et caractérisé dans le *Bulletin* par une plume compétente. Sur notre demande, M. le Dr Kimmle, secrétaire général du Comité central allemand, qui l'a vu à l'œuvre et a longtemps travaillé à ses côtés, a bien voulu accepter de retracer ce rôle pour nos lecteurs. C'est son article que nous donnons ci-dessous. Nous pouvons, grâce à l'obligeance du Comité central allemand, y joindre son portrait.

« Le 6 août de cette année est décédé subitement le président du Comité central des Sociétés allemandes de la Croix-Rouge et de l'Association nationale prussienne de la Croix-Rouge, vice-grand maître des cérémonies et chambellan de service de S. M. l'impératrice d'Allemagne,

### **le Dr Bodo vom dem Knesebeck.**

« Il avait, en 1910, souffert, plusieurs mois durant, d'un mal au pied très douloureux, que les médecins attribuaient, les uns à une disposition arthritique, les autres à l'artériosclérose ; mais, depuis le commencement de 1911, il ne ressentait plus aucun malaise et avait recouvré entièrement la fraîcheur de ses facultés physiques et intellectuelles, ainsi que sa capacité extraordinaire de travail.

Vers le milieu de juillet, il se trouvait au château de Wilhelmshöhe, près de Cassel, auprès de sa souveraine l'impératrice et ne ressentait aucun symptôme de maladie ; rarement même, on l'avait vu en aussi bonne santé et d'aussi belle humeur.

« Le 15 juillet, il assistait encore à un important exercice de la colonne sanitaire de la Croix-Rouge à Cassel, ce qui lui fournit une occasion favorable d'examiner différentes questions d'organisation.

« Mais dans la nuit du 18 au 19 juillet se manifestèrent chez lui des symptômes alarmants d'obstruction intestinale, qui firent paraître urgent son transport à l'hôpital de la Croix-Rouge en vue d'une opération immédiate.

« L'opération avait réussi à souhait, la guérison de la plaie ne laissait rien à désirer et déjà le malade, tout à l'espoir de sa guérison prochaine, s'occupait de préparer à l'occasion du 100<sup>me</sup> anniversaire de la naissance de S. M. l'impératrice Augusta, un discours qu'il devait prononcer au mois de septembre. Entièrement rétabli, il avait le 6 août pris son repas du soir et était en train de lire son journal, quand son valet de chambre le quitta pour un instant. Quelques moments après, il retrouvait son maître mourant.

« Une apoplexie cardiaque avait terminé doucement l'existence si féconde de cet homme à l'âme magnanime. Cette fin paisible d'un esprit voué sans relâche au travail, l'arrêt sans souffrance d'un cœur rempli d'enthousiasme pour la Croix-Rouge, sont pour tous les membres — hommes et femmes — de la grande Société de la Croix-Rouge allemande, la seule consolation au milieu de leur profonde douleur unanimement ressentie.

« En effet, avec B. von dem Knesebeck vient de s'éteindre un homme qui, pendant plus d'une génération, a travaillé avec une inébranlable fidélité et un intérêt constant au développement de l'idée de la Croix-Rouge en Allemagne, disons-le même, sans crainte d'exagération, de la Croix-Rouge internationale. Il sera bien difficile, impossible même à plus d'un égard, de le remplacer. Toute sa carrière le prédisposait, au plus haut degré, au rôle éminent qu'il joua dans la Croix-Rouge. Né le 9 avril 1851, il était fils du général-lieutenant Ernest-Jules-Georges von dem Knesebeck, plus tard ministre du Hanovre auprès de la cour de Bavière.

D'abord officier au régiment des hussards de Bonn, il fut, après un court service à la cour de S. A. R. le grand duc de Hesse, appelé, dès 1878, aux fonctions de secrétaire de cabinet de S. M. la reine Augusta.

« Conseiller de cabinet en 1884, nommé chambellan effectif en 1887, il demeura aux côtés de son illustre souveraine jusqu'à la mort de celle-ci, le 7 janvier 1890.

« Ce que cette auguste femme fut pour la Croix-Rouge allemande, ses infatigables efforts comme impératrice d'Allemagne et reine de Prusse, pour en encourager le développement, l'intérêt vivant qu'elle ne cessa de témoigner pour l'œuvre importante d'unification que poursuit la Société, intérêt qu'elle savait manifester en toute occasion, tout cela est inscrit en caractères d'airain dans les annales de notre organisation. La reconnaissance et la vénération pour cette protectrice ardente de notre cause se perpétuent et se renouvellent sans cesse grâce à la création du « Fonds Impératrice Augusta » du Comité international, et à l'emploi que lui assignent ses statuts.

« La recommandation léguée par l'impératrice d'entretenir la solidarité mutuelle des Sociétés de la Croix-Rouge en temps de paix, constituait pour B. von dem Knesebeck le fil directeur de toutes ses actions, et jamais il ne laissa passer, sans la saisir, une occasion de mettre en évidence, par des faits, sa conception de la communauté internationale des grands intérêts de notre Société. On ne saurait ici passer sous silence le fait que, depuis l'année 1878, c'est-à-dire depuis son entrée en fonctions auprès de l'impératrice Augusta, la Croix-Rouge allemande n'a pas moins de douze fois offert son assistance, et qu'elle a effectivement accompli de grandes entreprises de secours, soit lors des luttes entre nations étrangères, soit à l'occasion de graves catastrophes, secondant ainsi les Sociétés nationales étrangères de la Croix-Rouge des pays directement intéressés.

« Combien M. B. von dem Knesebeck n'a-t-il pas également contribué dans les conférences internationales de la Croix-Rouge à élucider des questions difficiles et importantes ! C'est ainsi qu'il ne cessa jamais de faire entendre des accents pleins de chaleur et de fermeté en faveur de la protection légale de l'insigne de la

Croix-Rouge, et cela pour la première fois en 1887 à la IV<sup>me</sup> conférence internationale de Karlsruhe. A la dernière conférence, tenue à Londres en 1907, il a encore élevé la voix pour réclamer cette protection. En 1892, à Rome, il proclama les avantages de l'instruction des brancardiers et infirmiers volontaires en temps de paix, et à la VI<sup>me</sup> conférence, à Vienne, en 1897, au milieu d'applaudissements unanimes, il exposa les principes qui devaient plus tard servir de base à l'octroi de secours internationaux. A la VII<sup>me</sup> conférence, à St-Pétersbourg, en 1902, il s'appuya sur ses riches et fructueuses expériences pour démontrer que le meilleur moyen d'assurer à l'idée de la Croix-Rouge l'extension et la popularité qu'elle mérite, consiste à mettre constamment sous les yeux du peuple, par un travail pratique en temps de paix, les bienfaits de cette organisation. Enfin, à la VIII<sup>me</sup> conférence internationale en 1907, nous le voyons se faire l'ardent promoteur des soins à donner aux prisonniers de guerre, œuvre qu'il jugeait parfaitement réalisable, d'après ses observations personnelles pendant la guerre russo-japonaise.

« Le travail remarquable sous bien des rapports, qui s'accomplissait au cours des années par le moyen des conférences internationales, fut le motif de la haute estime dont ces institutions jouissaient auprès de B. von dem Knesebeck. Mais il attachait une plus grande valeur encore aux entrevues personnelles et à l'entente entre les présidents des diverses Sociétés de la Croix-Rouge, qui, à l'occasion des conférences, se rapprochaient en vue du développement de leur grande œuvre humanitaire. Si, dans ces derniers temps, il émit parfois des doutes sur l'utilité d'entreprendre tous les cinq ans de longs voyages et de séjourner assez longtemps dans des villes éloignées, la matière devant manquer à la longue pour ces conférences internationales, il appréciait trop néanmoins l'avantage des enseignements mutuels puisés soit dans les rapports entre gens guidés par une même pensée soit dans la visite d'institutions étrangères peu connues, pour renoncer à l'idée de conférences régulières à époques déterminées, bien que plus espacées peut-être peu à peu. Beaucoup de lecteurs de ce *Bulletin* se rappelleront certainement encore la figure pleine de distinction du défunt, sa démarche souple et élastique quand il se rendait à la

table présidentielle, ses grands yeux, où brillèrent à la fois l'esprit et la magnanimité, braqués vers l'orateur, et sa manière chaleureuse et expressive, pleine de délicatesse et de distinction, de prendre part lui-même aux délibérations dans un français pur et élégant.

« Les vétérans de la Croix-Rouge attachaient un prix tout spécial à son opinion, parce qu'on le connaissait comme un homme à l'esprit lucide, au jugement réfléchi, saisissant immédiatement le nœud de la question avec son expérience étendue, sa logique aiguisée et une justesse d'exposition infailible, qui ne se laissait jamais égarer par une fausse spéculation, *suaviter in modo, fortiter in re*, rejetant ce qui lui semblait impraticable, plein d'enthousiasme pour ce qui lui paraissait bon et utile. On voyait toujours et l'on respectait en lui l'ancien et fidèle serviteur de la défunte impératrice Augusta, si vénérée elle-même ; n'avait-il pas, en effet, pendant de longues années, suivi jour après jour l'intérêt chaleureux de cette bienfaitrice couronnée pour l'œuvre de la Croix-Rouge ? N'était-il pas pour ainsi dire appelé à faire revivre l'esprit de la noble souveraine, et à en réaliser les idées déjà mûres ? Ce n'est pas s'avancer trop que de désigner B. von dem Knesebeck comme une des personnalités les plus sympathiques et les plus estimées dans les conférences internationales.

« Peut-être n'est-il pas hors de propos de faire connaître ici l'opinion du défunt sur les hommes auxquels on est redevable, en premier lieu, de la fondation de la Croix-Rouge, Henry Dunant et Gustave Moynier, ainsi que sur les membres du Comité international, qui conservent précieusement, aujourd'hui encore, l'héritage de ces dignes représentants de l'idée de la Croix-Rouge. Au mois de février dernier, lors d'un cours d'instruction organisé comme tous les ans par le Commissaire impérial et inspecteur militaire de l'assistance volontaire, de concert avec le ministère de la guerre prussien, pour les délégués des infirmiers volontaires, le défunt parla une heure et demie, dans un discours magistral, « sur l'importance nationale et internationale de l'organisation des Sociétés de la Croix-Rouge ». Après avoir proclamé en termes chaleureux les mérites immenses d'Henry Dunant et avoir posé des lauriers sur la tombe à peine fermée de cet apôtre enthousiaste de la grande



pensée humanitaire, il rappela, qu'à la Conférence internationale, tenue à Genève en 1884, la première séance avait été présidée par « l'inoubliable Suisse, Gustave Moynier. » « Cette séance débuta, « poursuivi l'orateur, par une proclamation vibrante des mérites « de cet homme, enlevé lui aussi l'année dernière, pour le déve-  
« loppement de l'idée de la Croix-Rouge. Moynier était un homme « d'une grande capacité intellectuelle, un des plus savants connais-  
« seurs du droit des gens, et, en cette qualité, il avait opposé tout « d'abord une certaine résistance aux idées, peut-être trop avancées  
« au point de vue humanitaire, de Dunant, parce que, mieux que « celui-ci, qui était un simple particulier, il pouvait juger que  
« justement sur ce terrain, des limites légales devaient être très « distinctement posées dans certaines circonstances. Mais aux  
« hautes capacités et à l'autorité d'un savant profondément versé « dans le droit des gens, il joignait un cœur chaleureux et compa-  
« tissant. Il a toujours envisagé sa mission sous deux faces : d'abord « sous le rapport de la raison, mais aussi au point de vue du cœur,  
« et je ne puis laisser passer cette occasion sans payer à cet homme  
« le tribut de la plus grande reconnaissance et des hommages de  
« l'organisation de la Croix-Rouge. »

« Et du Comité international il disait littéralement :

« C'est un petit nombre d'hommes, des Suisses solides, tran-  
« quilles, sérieux, qui composent ce Comité, des hommes dont le re-  
« gard est dirigé vers l'intérieur, qui ne se laissent pas influencer par  
« la précipitation et l'inquiétude du temps et du jour et qui n'ont  
« d'autre désir que de se rendre utiles, d'autre pensée que de per-  
« fectionner toujours, de façonner et de compléter l'idée émanée  
« primitivement de Genève, et qui n'ont jamais songé à voir  
« reconnaître leur activité comme un mérite personnel. »

« Un pareil jugement dispense d'expliquer plus longuement pourquoi B. von dem Knesebeck s'est efforcé sans relâche de soutenir de toutes ses forces le travail désintéressé du Comité international, et pourquoi les relations entre ces hommes et la Croix-Rouge allemande furent toujours pleines de sincérité et de cordialité.

« Il n'est pas besoin davantage d'affirmer qu'en raison de la pieuse vénération avec laquelle la Croix-Rouge allemande gardera

fidèlement tout ce que lui ont appris les paroles et les exemples de celui qui fut si longtemps son guide, ces traditions seront maintenues d'une façon inébranlable aussi dans l'avenir.

« Il est impossible d'exprimer en quelques mots ce que le défunt a été pour la Croix-Rouge allemande. Lorsqu'au printemps de 1910, l'organisation de la Société de la Croix-Rouge allemande célébra solennellement l'anniversaire du jour où B. von dem Knesebeck était devenu membre du Comité central vingt-cinq années auparavant<sup>1</sup>, un ouvrage en trois volumes fut édité en son honneur, dans lequel sont exposés le développement de la Croix-Rouge allemande, ses efforts et ses résultats, ainsi que sa forme actuelle. Le *Bulletin international* a donné un résumé de cet ouvrage<sup>2</sup>, auquel toutes les sociétés allemandes d'hommes et de femmes ainsi que les comités directeurs des maisons de sœurs et des maisons-mères de la Croix-Rouge avaient apporté un tribut unanime de reconnaissance et de respect. Presque tous les événements que décrivent ces trois volumes et qu'illustrent quelques gravures, B. von dem Knesebeck les a vécus et y a contribué.

« Déjà avant son entrée officielle dans le Comité central, aux côtés de son impériale souveraine, qui apportait à chaque entreprise importante en faveur de la Croix-Rouge une part personnelle d'encouragement, de zèle actif, de protection, il avait fait plus d'une démarche d'une importance décisive pour nous. Le 7 février 1885, élu membre du Comité central, il fut, après la mort de l'impératrice Augusta, nommé membre du Comité directeur du « Vaterländischer Frauenverein », puis de l'hôpital Augusta et de la fondation Impératrice-Augusta, et il prit alors une part plus active encore aux travaux d'organisation de ces comités centraux. Le 25 mars 1892, la confiance des membres l'appela à la dignité de premier vice-président du Comité central prussien et allemand, et, en cette qualité, il prit la direction des affaires en l'absence et surtout pendant la longue maladie du président, le prince de Stolberg-Wernigerode.

« Après la mort du prince, à la fin de 1896, il devint son successeur

<sup>1</sup> Voy. T. XLI pp. 135, 168.

<sup>2</sup> Voy. T. XLI p. 213.

dans la direction du Comité central, et il l'a conservée en mains sûres depuis le 8 janvier 1897 jusqu'à sa mort prématurée.

« Ses grandes connaissances dans tous les domaines de la bienfaisance publique, ses relations à la cour, ses rapports avec les hommes d'Etat les plus éminents, avec les cercles les plus en vue de l'aristocratie, du monde savant et de la finance, lui permettaient toujours de se trouver en temps utile à la place voulue. Il était habitué, par suite de toute son éducation et de son développement, à concevoir tous les plans avec la plus grande prudence, et de ne prendre aucune décision sans y avoir mûrement réfléchi. Beaucoup de ceux qui n'apprenaient à le connaître que dans ces moments d'examen et de réflexion, pouvaient peut-être le regarder comme trop prudent, pour ne pas dire timide. Pourtant il ne l'était pas. Il savait fort bien saisir et mettre à exécution avec une fermeté inébranlable le plan qu'il avait une fois reconnu bon.

« C'est ainsi, pour ne citer que quelques exemples, qu'il mit son énergie et sa persévérance à organiser, quelques années encore avant sa mort, l'institution bienfaisante du prêt de baraques transportables en cas d'épidémies, et l'envoi de désinfecteurs pour des cas analogues.

« C'est ainsi que prit naissance la Société des sanatoriums populaires de la Croix-Rouge, dont le défunt fut le premier président, et à laquelle ses incontestables succès ont valu d'être imitée dans toutes les parties du monde civilisé, bien au-delà des frontières de l'Allemagne.

« De même, les secours aux anciens combattants des guerres de 1864, 1866 et 1870-71 ont reçu un développement plus large par la concession de cures gratuites à des sources et à des bains, accordées à ceux de ces vétérans dont l'âge avancé et les infirmités croissantes nécessitaient un redoublement de soins et d'attentions. Dans les six dernières années seulement, 1621 personnes ont pu jouir de ces faveurs.

« Si pendant sa présidence les sociétés proprement dites (sociétés d'hommes) de la Croix-Rouge n'ont pas pris une extension considérable, la cause en est dans l'organisation même de ces sociétés, c'est-à-dire dans leurs tâches statutaires. Une longue période de paix, comme celle dont l'Allemagne jouit, grâce à Dieu, depuis

quarante ans, ne pouvait contribuer à développer chez la population la compréhension des nécessités de la préparation à la guerre, à laquelle, d'après leurs statuts, les sociétés d'hommes de la Croix-Rouge sont uniquement destinées. Mais les colonnes sanitaires de la Croix-Rouge et les associations d'infirmiers volontaires de la Croix-Rouge pour la guerre, qui, au service de sauvetage en temps de paix, unissent d'une façon harmonieuse et avantageuse pour le bien général, leur préparation au service de guerre, se sont multipliées en quelques années; à l'heure actuelle, l'Allemagne compte en chiffres ronds 70,000 de ces infirmiers, bien formés et fortement disciplinés.

« Les sociétés de femmes qui, d'après leurs statuts, sont libres de se consacrer aussi bien au service d'assistance en temps de paix qu'à la préparation pour le cas de guerre, doivent à l'heureuse association de ces deux grands devoirs patriotiques et humanitaires, l'énorme essor numérique qu'elles ont pris depuis leur création, mais surtout depuis ces dernières vingt années, sous l'influence de la législation politico-sociale de l'Allemagne. En 1910, le nombre de leurs membres s'élevait déjà à 646,223 et il s'est encore augmenté considérablement depuis.

« B. von dem Knesebeck en sa qualité de membre du Comité directeur du « Vaterländischer Frauenverein », de président du Comité central prussien et allemand, et comme conseiller de deux impératrices, protectrices augustes de la Croix-Rouge allemande, a contribué sans cesse dans une mesure beaucoup plus large que d'aucuns peut-être ne le pensent, à élever ces sociétés, à préciser les buts à poursuivre et surtout à développer leur préparation pour le cas d'une mobilisation.

« C'est ainsi que s'est constitué le grand réseau d'institutions de bienfaisance (dispensaires pour nourrissons, laiteries, crèches, écoles maternelles, préaux, asiles de garçons et de filles, orphelinats, maisons d'infirmes, offices de consultation pour les mères, prêts d'accessoires thérapeutiques, trousseaux circulant pour femmes en couches et nourrissons, écoles de cuisine et de travaux d'aiguille, associations de couture, ateliers, polycliniques, cuisines pour malades, salles chauffées, asiles pour adultes, maisons de vieillards, dispensaires et sanatoriums pour tuberculeux et nom-

breuses institutions du même genre), qui ont étendu leurs ramifications bienfaisantes à toutes les couches de la population.

« Cette consolidation à l'intérieur et à l'extérieur a mis la Croix-Rouge allemande en état de remplir de mieux en mieux les vastes tâches qui lui sont échues au cours des années, dans l'intérêt national, outre les obligations internationales que nous avons déjà mentionnées. Si on laisse de côté les premières (1864, 1866, 1870-1871), pour ne parler que des œuvres entreprises depuis que Knesebeck se voua à cette cause aux côtés de l'impératrice Augusta (1878) et qu'il fit partie du Comité central (1885), on voit que la Société a prêté un concours de vaste envergure à deux importantes campagnes où les troupes allemandes étaient engagées (campagnes de Chine en 1900-1901 et de l'Afrique occidentale allemande en 1904-1907) et qu'elle s'est encore dépensée à six reprises différentes dans de graves catastrophes en Allemagne. En toutes ces occasions, la Société allemande de la Croix-Rouge s'est distinguée d'une manière toute spéciale, non seulement par la quantité de ce qu'elle a donné, mais aussi par la façon dont elle a donné, de sorte que le nom de la « Croix-Rouge » a toujours été prononcé avec honneur.

« Le secret de la fécondité de ses travaux, il faut le chercher, à côté de la libéralité et de l'amour du travail qui animent également toutes les dames et tous les hommes de la Croix-Rouge, dans la façon dont le président du Comité central des Associations allemandes de la Croix-Rouge en a conduit l'administration. Dès le début, il nous a assigné avec clarté et précision le but auquel nous devons tendre, et sur lequel il nous a appris à concentrer tous les efforts de l'organisation. Cela ne l'empêcha point de laisser à l'initiative et à la responsabilité de chaque association la latitude nécessaire, développant la joie au travail et multipliant les perspectives de succès. Sans doute, toutes les associations de la Croix-Rouge ont une représentation commune au sein du Comité central allemand ; on a toutefois, dans un intérêt général, judicieusement compris et respecté autant que possible l'indépendance des sociétés régionales, afin de leur permettre, conformément à l'autonomie politique des Etats confédérés, de s'adapter aux conditions particulières de leur pays et de choisir, de leur propre gré, les voies qui leur paraissent

les plus convenables. Si, en dépit du jeu laissé à l'initiative personnelle dans toutes les grandes entreprises de la Croix-Rouge, la collaboration s'est effectuée avec une unité admirable, il faut l'attribuer non seulement à la haute idée que les présidents des sociétés régionales avaient de leurs droits et de leurs devoirs, mais encore au tact et à l'esprit de décision avec lequel la direction du Comité central a su faire appel aux divers contingents. C'est ainsi que, dans les grandes expéditions de secours, chaque société régionale pouvait à bon droit se réjouir à la pensée d'avoir contribué au succès général et commun de la Croix-Rouge allemande sans cependant que le produit des efforts particuliers de chaque société fût noyé dans l'ensemble; le résultat, au contraire, rendait grandement honneur à la libéralité de la population de chaque Etat ainsi qu'à l'assiduité et à la valeur de ses conducteurs.

« L'émulation pacifique et la joie au travail qui s'ensuivirent se manifestèrent dans maintes occasions et s'accrurent d'année en année. Où elles éclatèrent le mieux, ce fut aux assemblées générales des associations allemandes de la Croix-Rouge et des organisations affiliées, lesquelles se déroulèrent avec une rare cohésion, et ne manquèrent jamais de consolider et de renforcer efficacement l'harmonie, tant au sein des institutions existantes qu'en vue de la réalisation des plans d'avenir. C'est là que B. von dem Knesebeck agissait comme un véritable trait d'union, sachant toujours, non seulement par son expérience et par l'autorité de sa personne, mais encore par son extraordinaire talent de diriger les délibérations, aiguiller les débats dans les voies désirées. Jamais une dissonance n'eût pu persister, même momentanément, jamais la clôture du congrès ne s'effectua sans un sentiment de gratitude pour ce vénéré président, qui s'entendait à merveille à rapprocher les opinions divergentes et à exercer une influence pénétrante et durable sur tous les congressistes, tant par la persuasion de l'exemple que par l'enthousiasme de sa parole. De même qu'il savait, dans un sentiment mêlé de gratitude et d'admiration, reconnaître et apprécier toute grande, toute belle idée, et plus encore tout effort sortant de l'ordinaire, de même il savait comprendre toute faiblesse humaine, et il lui semblait si naturel d'en tenir compte équitablement, que jamais il

ne porta un jugement rigoureux, quelles qu'aient été d'ailleurs les divergences entre sa façon de penser et d'agir et l'opinion des autres. Aussi, dans les débats auxquels il assistait, respectait-il largement les opinions et les vœux des orateurs, et apportait-il à leur discussion ce calme, cette objectivité complète et bienfaisante qui l'ont toujours distingué.

« Son langage était simple, décidé, dépourvu de toute recherche de l'effet, de toute phraséologie. Seulement, quand il s'enflammait, quand sa réserve prudente se montrait impuissante à contenir les nobles mouvements de son âme généreuse, alors toute la profondeur de sa pensée et de ses sentiments éclatait sous une forme si brillante, si achevée, si riche d'essor poétique, qu'il arrachait à ses auditeurs des applaudissements enthousiastes.

« Toute son activité, toute sa vie étaient empreintes d'un sens scrupuleux du devoir et d'une religiosité profonde. Combien de fois a-t-il, dans ses dernières années, déploré que le fardeau de ses obligations fût devenu pour lui presque écrasant, et qu'il ne fût plus à la hauteur, disait-il, des efforts qu'elles exigent. Et cependant, les premières lueurs du matin le retrouvaient à sa table à écrire, et quand la nuit tombait, il pouvait dire qu'il avait donné toute sa mesure de travail. Il avait cette précieuse force morale de s'élever toujours et de ne jamais reculer devant les lourdes tâches que lui apportaient ses nombreuses fonctions officielles ou volontaires. En effet, la bienfaisance était un besoin de son cœur, il se sentait appelé de toute sa vocation à parachever l'édifice des grandes institutions dues aux sacrifices et aux dévouements d'autrui; puis, sa gratitude, sa piété pour les donateurs et les protecteurs d'une œuvre ne lui permettaient pas d'abandonner les causes utiles et bonnes qu'il avait une fois embrassées. En outre, toutes ses démarches étaient dictées par un sentiment religieux profond. Et ce n'était pas une religion de paroles, mais d'actes, que la sienne: il la prêchait par son propre exemple, silencieusement et pourtant si efficacement! Il ne tenait pas compte des différences confessionnelles. Bien qu'il soit resté jusqu'à sa mort d'une fidélité inébranlable à son Église, l'objectivité de son jugement et de ses décisions dans toutes les matières qui se rattachent à la profession de foi, était d'une rectitude intangible.

« Avec de telles idées, il n'est pas étonnant que Knesebeck ait attribué tant d'importance à l'œuvre des sœurs de la Croix-Rouge. Cette œuvre était pour lui l'incarnation de l'idée de la pitié mûrie et vivante, assise, il est vrai, sur une base religieuse solide, mais sans démarcation de confession ; la sœur était pour lui l'aide éclairée et exercée par une expérience de longues années, appelée par toute sa nature à soigner les malades, dans la cabane du pauvre comme dans le palais du riche, dans la famille comme au service de la communauté, au milieu des remous sans fin de la lutte pacifique pour le pain quotidien, comme dans les vastes salles des hôpitaux de guerre et de ceux de l'association. Aussi s'efforça-t-il sans relâche d'élever la valeur morale des sœurs, d'approfondir leur éducation professionnelle, de leur accorder aide et protection à tous égards et de faire droit de plus en plus à leurs revendications justifiées, comme celle d'être assurées de bonnes conditions d'existence tant pendant leur service actif qu'à l'âge de la retraite. Lorsqu'en 1894, l'Union allemande des institutions hospitalières de la Croix-Rouge se constitua sous l'impulsion énergique de B. von dem Knesebeck, afin de donner à tous ces efforts plus de cohésion et d'énergie, elle comptait 16 hôpitaux et maisons-mères. Aujourd'hui, la Croix-Rouge allemande embrasse 43 de ces établissements, dans lesquels sont réparties plus de 4000 sœurs justifiant d'une instruction technique accomplie, ainsi qu'un nombre imposant de sœurs auxiliaires et de gardes-malades prêtes à fonctionner en temps de paix et de guerre, à titre de brigade auxiliaire complémentaire.

« Quelques jours à peine avant sa mort, Knesebeck avait encore exprimé à l'excellente sœur-mère de l'hôpital de la Croix-Rouge de Cassel sa gratitude pour toute l'affection et la sollicitude qu'on lui avait témoignées dans cet établissement. Il l'assurait même que ç'avait toujours été son secret espoir d'être traité et soigné dans un hôpital de la Croix-Rouge, le jour où la Providence viendrait à lui envoyer quelque grave maladie. Dieu exauça son vœu et adoucit ainsi son départ. Peu après, en effet, une sœur de la Croix-Rouge devait lui rendre le service suprême en lui fermant les yeux.



« L'après-midi du 8 août, un cortège mortuaire, composé de toutes les notabilités des deux sexes de la Croix-Rouge, de protecteurs, d'amis et d'admirateurs du défunt, ayant à sa tête le couple impérial allemand, la princesse Victoria-Louise et tous les princes qui séjournèrent dans les environs, se réunissait à la petite et silencieuse chapelle de l'hôpital de la Croix-Rouge à Cassel, dans un recueillement solennel.

« Là, auprès du cercueil richement paré, l'ecclésiastique esquissa à grands traits une fois encore la personnalité du défunt, et lui adressa devant la tombe ces paroles de l'écriture auxquelles tous les assistants s'associèrent de tout cœur : « Oh ! serviteur pieux et fidèle, va, monte maintenant à des joies plus hautes ».

« Le même soir, le corps fut transféré à Bonn. Les restes mortels de B. von dem Knesebeck y dorment d'un sommeil éternel aux côtés d'une mère affectionnée, née von Linsingen. Quant à ce qu'il a conçu et réalisé de beau et de bien pendant sa vie pour le développement de la grande idée humanitaire, incarnée dans l'œuvre de la Croix-Rouge, cela appartiendra à l'histoire jusqu'à la fin des siècles. »

D<sup>r</sup> KIMMLE.

---

#### L'ORDONNANCE DU 12 MARS 1907 SUR L'ASSISTANCE VOLONTAIRE

Nous avons déjà eu l'occasion de faire allusion à plusieurs reprises à la nouvelle ordonnance allemande du 12 mars 1907 concernant l'assistance volontaire. Grâce à l'obligeance de M. le D<sup>r</sup> Adam, médecin d'état-major, à Diedenhofen, nous avons cette ordonnance sous les yeux et il nous paraît intéressant d'en relever les dispositions principales.

Au surplus, il nous paraîtrait rentrer dans le rôle et la fonction du *Bulletin international*, organe d'information et de documentation générale, de passer autant que possible en revue et de caractériser en [quelques traits, sur la base d'ordonnances et de règlements officiels, la position exacte des diverses Sociétés nationales de la